



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère
de l'Éducation nationale

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

N° 00031...MEN/SG/DRH

Dakar, le 30 AVR 2021

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la stratégie de résorption du déficit en personnel enseignant, Monsieur le Président de la République a autorisé un recrutement spécial de 5000 enseignants, au titre de l'année scolaire 2020/2021, répartis comme suit :

- 3 650 pour le Préscolaire, l'Elémentaire et les Daara ;
- 1 350 pour le Moyen et le Secondaire.

Les candidatures se font exclusivement en ligne du **03 mai** à 8 heures 00 minute au **15 mai 2021** à 23 heures 59 minutes à partir du lien : recrutement.education.sn

Seuls les candidats présélectionnés sont autorisés à déposer les dossiers physiques.

1. Conditions à remplir :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé (e) de 18 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- être titulaire d'un diplôme professionnel d'enseignement ou au moins du baccalauréat ;
- être prêt (e) à servir partout au Sénégal.

2. Dossier à fournir :

- une demande adressée à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée du diplôme académique le plus élevé ;
- une copie légalisée de l'attestation ou du diplôme professionnel, ou d'un arrêté d'admission ;
- un certificat de visite et de contre-visite médicale datant de moins de 3 mois ;
- une copie du certificat de nationalité, légalisée au tribunal ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- un certificat de bonne vie et mœurs.

3. Sélection :

La sélection se fait en deux étapes.

1^{ère} étape, présélection à partir 17 mai 2021 :

- étude des candidatures en ligne ;
- notification aux candidats présélectionnés par sms et mail, le 24 mai 2021 ;
- **dépôt de dossier** à l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de leur choix du 25 mai au 07 juin 2021 .

2^{ème} étape, sélection à partir 12 juin 2021 :

- étude de dossier pour les titulaires de diplôme professionnel de l'enseignement ;
- test pour les non titulaires de diplôme professionnel de l'enseignement le 12 juin 2021 dans l'académie de dépôt ;
- notification aux candidats sélectionnés à partir du 30 juin 2021.

NB : Tout dossier ou non conforme sera classé sans suite.

